

Aux membres du comité du SYVICOL

Convocation

Madame, Monsieur,

Par la présente, conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à une réunion du comité du SYVICOL, qui aura lieu

lundi le 18 juillet 2022 à 12h00 dans la salle de réunion de l'Hôtel de Ville de Luxembourg.

Ordre du jour :

- 1. Amendements gouvernementaux du 15 juin 2022 au projet de loi n°7514 portant modification : 1. de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ; 2. de l'article 2045 du code civil ; 3. de la loi du 11 juillet 1957 portant réglementation du camping ; 4. de la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux ; 5. de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes ; 6. de la loi électorale modifiée du 18 février 2003 ; 7. de la loi modifiée du 8 avril 2018 sur les marchés publics
- 2. Projet de règlement grand-ducal portant exécution de la loi relative aux sanctions administratives communales et à l'élargissement des compétences des agents municipaux et modification de l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques
- 3. Projet de règlement grand-ducal : 1° modifiant :
 - a) le règlement grand-ducal modifié du 28 juillet 2017 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires communaux ;
 - b) le règlement grand-ducal modifié du 20 décembre 1990 portant fixation des conditions d'admission et d'examen des fonctionnaires communaux;
 - c) le règlement grand-ducal du 27 février 2011 déterminant les emplois dans les administrations communales, syndicats de communes et établissements publics placés sous la surveillance des communes qui comportent une participation, directe ou indirecte, à l'exercice de la puissance publique et aux fonctions qui ont pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de l'Etat ou des autres personnes morales de droit public et modifiant a) le règlement grand-ducal du 15 novembre 2001 concernant le régime des employés communaux, b) le règlement grand-ducal modifié du 25 septembre 1998 fixant les conditions de formation, d'admission aux emplois et de rémunération des chargés de cours des établissements d'enseignement musical du secteur communal;
 - d) le règlement grand-ducal modifié du 14 août 2017 déterminant pour les fonctionnaires et employés communaux : I. les cas d'exception ou de tempérament aux conditions de service provisoire ; II. la bonification d'ancienneté de service pour la fixation du traitement initial ; III. la procédure d'attribution d'une prime pour les détenteurs d'un doctorat ;
 - 2° abrogeant l'arrêté grand-ducal du 16 novembre 1939 concernant la création de gardes civiques dans les communes



- 4. Projet de loi n°8031 portant modification : 1°de la loi modifiée du 12 novembre 2002 relative aux activités privées de gardiennage et de surveillance, et 2°de la loi modifiée du 22 frimaire an VII organique de l'enregistrement
- 5. Projet de loi n°7947 concernant le développement de zones d'activités économiques et réglant les modalités d'admission et de mise à disposition de terrains dans ces zones et abrogeant la loi modifiée du 27 juillet 1993 ayant pour objet 1. le développement et la diversification économiques, 2. l'amélioration de la structure générale de l'économie
- 6. Projet de règlement grand-ducal déterminant le fonctionnement de la commission d'admission prévue à l'article 4 de la loi concernant le développement de zones d'activités économiques et réglant les modalités d'admission et de mise à disposition de terrains dans ces zones et abrogeant la loi modifiée du 27 juillet 1993 ayant pour objet 1. le développement et la diversification économiques, 2. l'amélioration de la structure générale et de l'équilibre régional de l'économie
- 7. Projet de loi n°8005 sur les services de transport spécifiques et modifiant les articles 1^{er} et 12 de la loi modifiée du 5 février 2021 sur les transports publics
- 8. Projet de loi n°8025 portant fusion des communes de Bous et de Waldbredimus
- 9. Projet de loi n°7938 relative aux aides individuelles au logement
- 10. Renouvellement de la délégation luxembourgeoise au sein du Comité directeur du Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE)
- 11. Désignation d'un membre suppléant au sein de la Commission des pensions
- 12. Rapport sur les activités du bureau
- 13. Divers

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2022 Pour le bureau du SYVICOL,

Le secrétaire, Gérard Koob Le président, Emile Eicher